

Accueil préscolaire Crèches communales

La Ville de Neuchâtel exploite six crèches, proposant ensemble 241 places d'accueil, à l'intention des enfants âgé-e-s de 4 mois à 4 ans. Elles font partie du réseau d'accueil communal pour l'enfance, et sont placées sous l'autorité du Service de la famille.

Les crèches communales ont pour mission principale de soutenir les familles, en facilitant notamment la conciliation des vies familiales et professionnelles.

Elles sont situées au cœur des différents quartiers de la commune, proche des familles.

La qualité et la richesse des échanges entre les familles et le personnel de la crèche est la clé de voûte du sentiment de sécurité, indispensable à l'épanouissement de l'enfant. C'est pourquoi l'accueil est réalisé en collaboration avec chaque parent, avec pour objectif de développer une relation de confiance et de partenariat.

Des informations complémentaires sur les structures d'accueil peuvent être demandées aux directions de structures. Pour inscrire un-e enfant, il convient de remplir le formulaire sur le site cantonal, www.ne.ch, rubrique *Accueil préscolaire et parascolaire, pour le-s parent-s* : [Inscription crèche](#)



Adresses des crèches communales

**Ouverture du lundi au vendredi
6h45 à 18h15**

Crèche des Cadolles
Mme Caroline Salvi, directrice
Av. des Cadolles 8a – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 75 77
Courriel : Creche.Cadolles.Neuchatel@ne.ch

**Ouverture du lundi au vendredi
6h30 à 18h00**

Crèche des Bercles
Mme Cynthia Bruchez, directrice
Rue des Bercles 2 – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 33 27
Courriel : Creche.Bercles.Neuchatel@ne.ch

**Ouverture du lundi au vendredi
6h40 à 19h00**

Crèche du Centre-Ville
Mme Jennifer Widmer, cheffe de l'office préscolaire
Rue de l'Hôpital 15 – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 723 23 70
Courriel : Creche-CentreVille.Neuchatel@ne.ch

**Ouverture du lundi au vendredi
6h30 à 18h00**

Crèche des Charmettes
Mme Adeline Meyrat, directrice
Rue des Charmettes 10b – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 730 60 65
Courriel : Creche.Charmettes.Neuchatel@ne.ch

**Ouverture du lundi au vendredi
6h30 à 18h00**

Crèche de Serrières
Mme Tania Spengler, directrice
Rue de Tivoli 24 – 2000 Neuchâtel
Tél. 032 717 78 78
Courriel : Creche.Serrieres.Neuchatel@ne.ch

**Ouverture du lundi au vendredi
7h00 à 18h00**

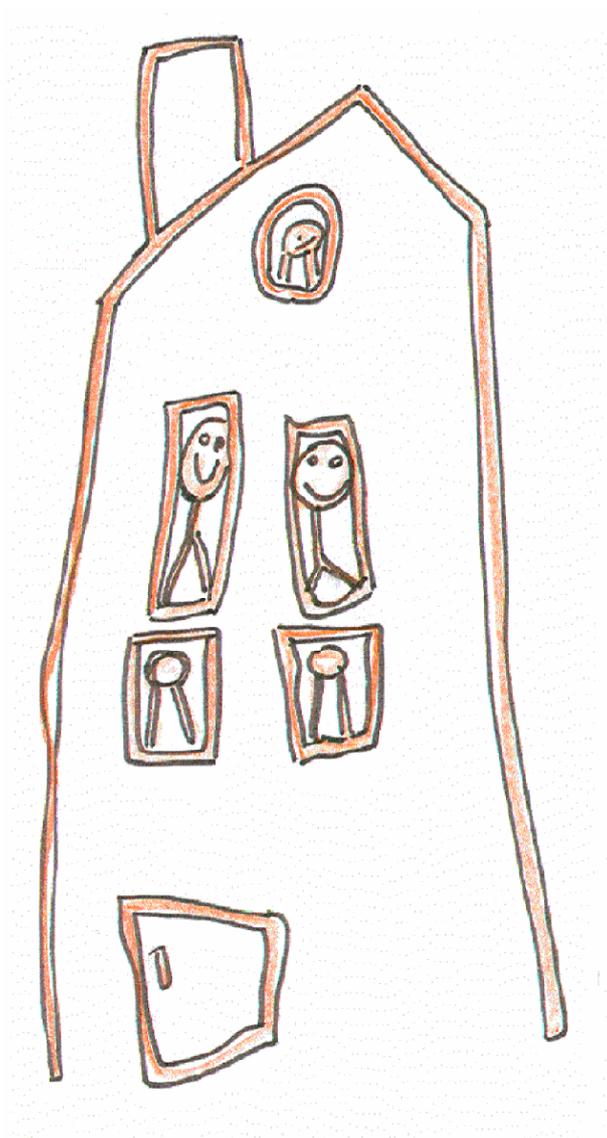
Crèche Les Pitchouns
Mme Adeline Meyrat, directrice
Rue de la Gare 4 – 2034 Peseux
Tél. 032 886 59 31
Courriel : lespitchouns@ne.ch



Projet institutionnel des crèches communales

- 1) La crèche est **un lieu de vie**, pensé et aménagé pour accueillir des enfants dès la fin du congé maternité, jusqu'à l'entrée en 1^{ère} année scolaire. Elle est organisée pour répondre aux besoins fondamentaux des enfants de 0 à 4 ans, en termes de rythmes de sommeil, d'alimentation, de jeux, et de développement global. Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'une présence chaleureuse, joyeuse et sécurisante.
- 2) L'accompagnement des enfants est assuré par un personnel éducatif formé. Nous proposons d'éveiller, de soutenir et d'accompagner le développement de chaque enfant, tant au niveau affectif, moteur, intellectuel que social. Les enfants sont **acteurs et actrices de leur développement**. A ce titre, l'éducatrice et l'éducateur sont de fins observateurs du besoin de chaque enfant, et sollicitent leur participation le plus largement possible, dès le plus jeune âge.
- 3) **L'enfant est un membre de sa famille**, avec laquelle nous souhaitons instaurer un dialogue et des relations de confiance. Des échanges ont lieu quotidiennement à l'arrivée et au départ des enfants, mais également en réunions organisées, pour un bilan, lorsqu'un changement intervient pour l'enfant, ou sur simple demande de part et d'autre.
- 4) **Une intégration progressive** des enfants à la crèche est planifiée, afin de les accompagner dans leur apprentissage de la socialisation. Un planning est discuté et établi avec le-les parent-s pour une arrivée progressive, dont les modalités et la durée sont individuelles pour chaque famille.
- 5) La crèche est un lieu de vie collectif et multiculturel, où l'apprentissage de l'ouverture à l'autre est favorisé. L'émergence du **jeu libre et de l'activité autonome** dans lesquels les enfants apprennent les règles de la vie communautaire, l'échange, la négociation la créativité et le partage est encouragé.
- 6) Les enfants cheminent progressivement vers l'autonomie. **Leur curiosité naturelle est encouragée par l'aménagement d'un environnement ergonomique et affordant, leur permettant d'exercer leur capacité à faire leurs propres hypothèses et vérifications**. Les compétences progressivement et individuellement acquises sont accompagnées et valorisées.
- 7) La crèche est un lieu de réflexion, d'ouverture au dialogue et au changement. Le personnel participe au **travail d'équipe**, s'organise en colloque, est supervisé ponctuellement par des intervenant-e-s extérieur-e-s, et s'investit en formation continue.
- 8) Les projets pédagogiques intègrent la **promotion de la lecture et du langage**. Des temps de lecture et de récits à voix haute sont régulièrement organisés. Une grande diversité de livres et de supports d'histoires sont disponibles et à portée de mains dans les structures, et peuvent être emmenés à la maison. Ces mesures concernent **chaque enfant**, de 4 mois à 4 ans.





Contact

Service de la famille
Rue de la Croix 7 – 2035 Corcelles
Accueil préscolaire et parascolaire

Tél. 032 717 74 40

Courriel servicefamille.neuchatel@ne.ch

Plus d'informations sur :

www.neuchatelville.ch/enfants

Avril 2024

